



FORUM PARLEMENTAIRE
SUR LES ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE

PLAN STRATÉGIQUE 2019-2022

Hammarby Fabriksväg 23 | SE-120 30 Stockholm | Sweden | telephone +46 (0)8 653 25 43 | secretariat@parlforum.org

Facebook: <https://www.facebook.com/PFSALW/> | Twitter: @ParlForumSalw

www.parliamentaryforum.org

Table des matières

Sommaire Exécutif.....	3
1. Introduction	4
2. Contexte	4
3. Théorie du changement.....	6
a. Objectifs de résultat	6
b. Priorités stratégiques	8
4. Revitaliser le Partenariat mondial pour le développement durable.....	10
5. Transparence, assurance qualité et responsabilité.....	10

Sommaire Exécutif^{1 2}

L'état du monde, marqué par la violence et les conflits, souligne la nécessité de donner la priorité à la prévention et à la réduction de la violence armée. Le Forum Parlementaire sur les armes légères et de petit calibre (ci-après le Forum ou PFSALW) est la seule organisation composée de membres rassemblant des parlementaires du monde entier, issus de partis politiques différents, spécifiquement liées à la **réduction** et à la **prévention** de la violence liée aux ALPC. C'est une organisation constituée de parlementaires, au service de parlementaires qui travaillent pour le développement durable, la sécurité humaine et la consolidation de la paix.

Notre **Théorie du Changement** est de contribuer à la réalisation de sociétés plus pacifiques et développées de manière durable en renforçant l'action parlementaire dans la mise en œuvre et l'universalisation des cadres internationaux pertinents pour la prévention et la réduction de la violence liée aux ALPC par le renforcement des capacités, l'élaboration de politiques et la sensibilisation.

La valeur ajoutée de l'organisation réside dans son rôle vital de combler le fossé entre les instruments internationaux de maîtrise des armements et les niveaux de mise en œuvre régionaux et nationaux. Le renforcement de la capacité parlementaire grâce à la triple méthodologie de formulation de politiques, de renforcement des capacités et de sensibilisation, une méthodologie qui se renforce mutuellement, souligne la contribution au développement durable, à la sécurité humaine et à la consolidation de la paix.

Au cours de la période 2019-2022, le cœur du mandat du Forum est maintenu. Cependant, certaines priorités stratégiques seront soulignées pour maximiser l'impact politique du Forum. Trois priorités stratégiques ont été identifiées sur la base de développements récents liés à la politique internationale sur la violence liée aux ALPC et en réponse aux besoins de nos membres;

- Le rôle des parlementaires dans la réalisation des objectifs **de Programme d'action des Nations Unies pour prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (UNPoA), le traité sur le commerce des armes (TCA) et le Programme 2030, dans l'objectif de développement durable (ODD) 16.4** « D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes (...) », et son lien avec **l'ODD 5, parvenir à l'égalité des sexes et l'ODD 17, les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.**
- Renforcer davantage **la sensibilisation et le plaidoyer** des parlementaires afin de **sensibiliser le public à la prévention et à la réduction** de la violence liée aux ALPC dans le monde.

¹ Le plan stratégique 2019-2022 a été approuvé par le conseil d'administration du Forum parlementaire sur les armes légères et de petit calibre le 30 novembre 2018.

² Ce document a été traduit pour référence par le Secrétariat, sa qualité n'a pas été assurée par un traducteur professionnel.

- Continuer à consolider et à harmoniser la perspective du Forum relative à **l'égalité des sexes**, à la fois au niveau organisationnel en **ciblant davantage de femmes parlementaires**, ainsi qu'au **travail thématique lié à la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité** et les **instruments internationaux** connexes.

1. Introduction

Le plan stratégique 2019-2022 constitue une présentation résumée et globale des objectifs et de la portée de l'organisation pour la période de quatre ans qu'il couvre. Le plan stratégique pluriannuel est traduit et complété par des plans opérationnels annuels plus détaillés.³

Le Forum est la seule organisation composée de membres rassemblant des parlementaires du monde entier, issus de partis politiques différents, spécifiquement liées à la **réduction** et à la **prévention** de la violence liée aux **armes légères et de petit calibre**. C'est une organisation constituée de parlementaires, au service de parlementaires qui travaillent pour le développement durable, la sécurité humaine et la consolidation de la paix.

Le travail du Forum aligne l'action parlementaire avec les actions internationales visant à prévenir et à réduire la disponibilité incontrôlée d'ALPC constituant un obstacle global au développement durable, aux droits de l'homme, à la bonne gouvernance, à la sécurité humaine et au respect du droit international humanitaire (DIH). Les parlementaires ont un rôle central à jouer dans les processus mentionnés pour créer un monde plus pacifique et plus durable, axé sur la prévention des conflits.

2. Contexte

Énoncé du problème

L'état du monde, marqué par la violence et les conflits, souligne la nécessité de donner la priorité à la prévention et à la réduction de la violence armée. Selon le Small Arms Survey, plus d'un milliard d'armes légères et de petit calibre (ALPC) circulent dans le monde, dont 85% entre les mains de civils⁴, causant la mort d'environ 210 000 personnes chaque année⁵. Le nombre de personnes déplacées de force en raison de conflits, de violences et de persécutions a atteint 68,5 millions, le nombre le plus élevé enregistré depuis la création du registre du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés⁶. Les situations à l'origine des déplacements forcés sont étroitement liées à la mauvaise utilisation des ALPC.

³ Les plans opérationnels annuels sont présentés en fonction des ressources financières et humaines disponibles et sous réserve de la décision du Conseil.

⁴ Small Arms Survey (2018), Estimating Global Civilian-held firearms numbers, last accessed on June 20 2018, <http://www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/T-Briefing-Papers/SAS-BP-Civilian-Firearms-Numbers.pdf>

⁵ Small Arms Survey (2017), Global Violent Deaths 2017, Time to decide, last accessed on June 13 2018: <http://www.smallarmssurvey.org/fileadmin/docs/U-Reports/SAS-Report-GVD2017.pdf>

⁶ <http://www.unhcr.org/statistics/unhcrstats/5b27be547/unhcr-global-trends-2017.html>

Les conflits armés et la violence, quelle que soit leur ampleur, sont perpétrés par la disponibilité incontrôlée des ALPC, ce qui accroît le besoin de mesures concises et efficaces pour lutter contre sa prolifération. La prolifération incontrôlée des ALPC entraîne des coûts humains, économiques et sociaux. C'est une menace pour la sécurité humaine et entrave le développement durable. En outre, il menace la démocratie et la bonne gouvernance et facilite les violations des droits de l'homme et du DIH. La vie des civils, ainsi que leur état de santé à court et à long terme, sont menacés par les blessures résultant de la violence par les ALPC. Les coûts d'hospitalisation, les chirurgies complexes, les frais d'ambulance sont donc un fardeau pour les budgets publics. Les civils sont également les principales victimes des violations du DIH dans les conflits armés.⁷ Cependant, la présence d'ALPC conduit à une augmentation de l'insécurité, réelle et perçue, dans les zones de conflit et les zones de non-conflit. Les situations d'insécurité entraînent à leur tour une augmentation des coûts de la sécurité publique. Lorsque l'État ne peut répondre à la demande supplémentaire, le secteur de la sécurité peut être privatisé davantage, ce qui peut constituer un défi pour la démocratie.

Les parlementaires jouent un rôle crucial dans la lutte contre la prolifération incontrôlée des ALPC aux niveaux nationaux, régional et international. Cependant, il y a un vide par le soutien des acteurs internationaux du développement pour fournir aux parlementaires les capacités nécessaires leur permettant de réaliser leur plein potentiel en tant qu'acteurs du changement.

Prévention et réduction de la violence liée aux ALPC : un rôle pour les parlementaires

La prévention et la réduction de la violence liée aux ALPC nécessitent un ensemble complexe d'interventions. Des réglementations peuvent être mises en place concernant l'acquisition et la possession d'ALPC, les transferts (y compris l'importation, l'exportation, le transfert, le courtage, le transit et le transbordement), sa fabrication et sa vente, le marquage et la tenue des registres, ainsi que l'utilisation des ALPC. Au-delà de ces types de contrôle, la demande d'ALPC peut être ciblée par le biais d'une sensibilisation afin de changer les perceptions associées à la possession d'ALPC ou en augmentant le niveau de conformité à la loi. Des actions nationales peuvent être entreprises pour revoir la législation ou mettre en œuvre des programmes de réduction de la violence armée. Les initiatives aux niveaux régional et international sont également cruciales pour la prévention et la réduction de la violence liée aux ALPC.

Les parlementaires ont un rôle central à jouer à chaque niveau. En tant que législateurs, ils ont pour mandat de présenter de nouvelles lois et de revoir les lois existantes, en veillant à réglementer de manière adéquate les pratiques émergentes. Les parlementaires jouent également un rôle de contrôle important vis-à-vis du gouvernement. En exerçant leur droit d'interpellation, en demandant et en examinant les rapports sur les réalisations du gouvernement et, ce qui est tout aussi important, en approuvant le budget, les parlementaires peuvent avoir une influence positive sur le degré d'application

⁷ <https://www.icrc.org/en/document/contemporary-challenges-ihl>

des lois. De plus, les parlementaires interagissent avec le public et traduisent les préoccupations contemporaines en politiques. Ce faisant, ils jouent un rôle vital dans la stimulation du débat public et peuvent contribuer à des changements culturels et comportementaux. En ce qui concerne les processus internationaux, les parlementaires encouragent la ratification des traités internationaux et peuvent engager des discussions avec leurs collègues d'autres pays, contribuant de manière décisive à la formation de normes internationales sur les ALPC et à l'harmonisation au niveau régional.

3. Théorie du changement

La théorie du changement du Forum doit contribuer à la **réalisation de sociétés plus pacifiques et développées de manière durable en renforçant l'action parlementaire** dans la mise en œuvre et l'universalisation des cadres internationaux pertinents pour la prévention et la réduction de la violence liée aux ALPC par le renforcement des capacités, l'élaboration de politiques et la sensibilisation.

Les travaux visant à renforcer l'action parlementaire reposent sur trois piliers méthodologiques qui se renforcent mutuellement : **le renforcement des capacités, l'élaboration des politiques et la sensibilisation**. Les piliers sont utilisés dans les travaux du Forum pour soutenir les parlementaires dans leurs efforts nationaux, régionaux et internationaux : 1) En fournissant des outils et des plans d'action pour contribuer à leur capacité individuelle ainsi qu'à la capacité des parlements de s'occuper des questions relatives aux ALPC ; 2) Identifier les options politiques et les recommandations en matière de contrôle des ALPC en s'appuyant sur les connaissances et l'expertise, en interne et par l'intermédiaire de notre réseau d'organisations partenaires et d'instituts de recherche ; 3) Créer un espace permettant aux parlementaires de se rencontrer et de coopérer avec d'autres parties prenantes et acteurs de la société civile, ainsi que de distribuer et de partager des contenus afin de sensibiliser davantage les ALPC aux sociétés.

Les points de départ de ces piliers sont donc les trois rôles clés d'un parlementaire ; **les fonctions législatives, de surveillance et de sensibilisation**.

En servant de plate-forme pour le **dialogue interparlementaire, la recherche d'un consensus, l'échange de bonnes pratiques et l'harmonisation d'initiatives**, le Forum permet aux parlementaires de réaliser tout leur potentiel en matière de prévention et de réduction de la violence liée aux ALPC dans leurs travaux sur la législation, le contrôle et la sensibilisation.

a. Objectifs de résultat

Sur la base de sa théorie du changement et de la méthodologie de travail, le Forum a développé quatre résultats. Ceux-ci sont continuellement améliorés en fonction de l'expérience accumulée et du contexte global. Le processus de révision des résultats permet au Forum de mener des travaux à jour

par rapport aux événements mondiaux actuels et aux besoins de ses membres, ainsi que de s'appuyer sur les expériences passées. De 2019 à 2022, la trajectoire des travaux du Forum suivra les quatre résultats suivants. Chaque résultat donne la priorité à certaines priorités pour la période à venir.

Résultat 1 : Amélioration de la conformité aux instruments de contrôle des ALPC aux niveaux national et régional grâce à une action parlementaire accrue

L'objectif de ce résultat est de renforcer l'action parlementaire liée aux trois fonctions clés d'un parlementaire : législation, surveillance et sensibilisation, afin d'améliorer le respect des instruments de contrôle des ALPC aux niveaux national et régional. Les activités visant à atteindre ce résultat viseront à faire en sorte que les parlementaires soient bien équipés pour traiter les problèmes liés à la violence liée aux ALPC au sein de leurs législatures nationales et dans leurs contextes régionaux respectifs. Afin de consolider leurs capacités et de renforcer leurs actions, les parlementaires disposeront d'expertise, de connaissances et de matériel pertinents en matière de politique, ainsi que d'un point de rencontre pour se connecter avec d'autres parlementaires et les parties prenantes concernées. Étant donné que les processus politiques prennent du temps et que les parlementaires ont un emploi du temps chargé, il est essentiel de maintenir des contacts et des activités de soutien de manière régulière pour que les initiatives parlementaires concernant les questions relatives aux ALPC soient maintenues.

Résultat 2 : Universalisation et mise en œuvre accrues du TCA, du Programme des Nations Unies sur les ALPC et de l'ODD 16.4 grâce au soutien et à la promotion de la participation et de l'action parlementaires dans les processus internationaux

La participation et l'action des parlementaires dans les processus internationaux sont vitales, car les parlementaires contribuent à l'universalisation et à la mise en œuvre des instruments internationaux. Il concerne les conférences des Nations Unies sur le Traité sur le commerce des armes (ATT), le Programme d'action des Nations Unies pour la prévention, le combat et l'éradication du commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (UNPoA) et de l'objectif de développement durable 16.4 du Programme 2030, ainsi que sur les femmes, la paix et la sécurité.

Les parlementaires encouragent la ratification des traités internationaux, contribuent à la formation de normes internationales sur les ALPC et à l'harmonisation aux niveaux régional et international et jouent un rôle important dans la traduction des politiques de développement international aux niveaux régional et national. En outre, les traités internationaux prévoient et mettent en évidence diverses tâches parlementaires, telles que la législation, le contrôle et la sensibilisation. Le Forum encourage activement l'inclusion et l'action parlementaires lors de conférences internationales et a réussi par le passé à inviter ses membres à participer à des réunions, séminaires et événements parallèles internationaux.

Résultat 3 : Renforcement de l'information, du plaidoyer et de la sensibilisation des parlementaires en faveur de la prévention et de la réduction de la violence liée aux ALPC

Les parlementaires jouent un rôle central dans les activités de sensibilisation entre leurs collègues, leurs électeurs et le public aux effets néfastes de la violence liée aux ALPC pour les sociétés. Une sensibilisation accrue à l'importance de la réduction et de la prévention de la violence armée pour la promotion de la sécurité humaine et du développement durable est essentielle pour une meilleure compréhension des dispositions des lois nationales sur le contrôle des armes à feu et des cadres internationaux de contrôle des armes. Il est nécessaire à la fois de respecter les obligations, mais également de rassembler le soutien politique nécessaire pour élaborer des politiques et mettre en œuvre les politiques adoptées. Ce travail est effectué par les parlementaires dans leurs circonscriptions, dans leur travail quotidien, par le biais des médias nationaux, régionaux et internationaux et des réseaux sociaux. Le Forum soutient activement leurs efforts pour renforcer les capacités et le rôle de ses membres en matière d'élaboration des politiques.

Résultat 4 : Durabilité financière et opérationnelle consolidée du Forum

Ce résultat vise à consolider davantage la gestion financière et opérationnelle du Forum. C'est là un aspect important des efforts du Forum pour renforcer l'organisation suite à la situation financière précaire de fin 2015. Des résultats qualitatifs ont été obtenus ces dernières années en ce qui concerne les routines et les politiques financières et opérationnelles, y compris la clarification des rôles et la systématisation des opérations. Toutefois, ce résultat restera une priorité pour la période à venir, notamment en ce qui concerne **la diversification de la base de financement**. La viabilité financière de l'organisation est vitale pour l'assurance qualité et constitue une condition préalable à l'impact thématique à court, moyen et long terme.

b. Priorités stratégiques

De 2019 à 2022, l'essentiel du mandat du Forum est maintenu. Cependant, certaines priorités stratégiques seront soulignées pour maximiser l'impact politique du Forum. Trois priorités stratégiques ont été identifiées sur la base de l'élaboration récente de la politique internationale sur la violence liée aux ALPC et en réponse aux besoins de nos membres. Les priorités stratégiques imprégneront la trajectoire générale des travaux du Forum. Le **UNPoA**, le **TCA** et du **Programme 2030** ainsi qu'une **approche renforcée de l'égalité des sexes** continueront d'être des thèmes d'actualité importants. Les efforts visant à renforcer la **sensibilisation** et le **plaidoyer** des parlementaires afin de **sensibiliser le public** à la **prévention** et à la **réduction** de la violence liée aux ALPC à l'échelle mondiale seront également une priorité. Les partenariats existants et renforcés avec d'autres organisations revêtiront une importance décisive pour ce processus.

L'UNPoA, TCA et Programme 2030

Le Forum a pour rôle de traduire les politiques et les objectifs mondiaux dans le langage politique des parlementaires et de les mettre en relation avec la mise en œuvre au niveau national où les parlementaires ont un impact grâce à leurs rôles législatifs, de contrôle et de sensibilisation. Soutenir l'universalisation et la mise en œuvre de l'UNPoA, du TCA et du Programme 2030, plus précisément de la cible 16.4 de l'ODD 16, constituera un axe important de la poursuite des activités. Soutenir l'action parlementaire est essentiel pour la mise en œuvre des politiques et le renforcement du respect des obligations en matière de prévention et de réduction de la violence liée aux ALPC. Le lien étroit entre l'ODD 16 et l'ODD 5, parvenir à l'égalité des sexes et l'ODD 17, les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser, constituera également un élément important des travaux du Forum.

Le Forum contribuera au renforcement de **la sensibilisation et du plaidoyer** des parlementaires afin **de sensibiliser le public à la prévention et à la réduction** de la violence liée aux ALPC dans le monde. Cela comprendra des activités ciblées telles que des campagnes, la publication d'articles de débats, la couverture médiatique générale et l'utilisation active des réseaux sociaux. Des activités de plaidoyer auront lieu activement avec les membres et les parties prenantes nationales, régionales et internationales concernées. Les sujets porteront sur le Programme 2030, les instruments internationaux tels que le TCA et l'UNPoA, ainsi que sur les femmes, la paix et la sécurité en relation avec le rôle des parlementaires dans la prévention et la réduction de la violence liée aux ALPC.

Approche de l'égalité des sexes

Le Forum travaillera au renforcement de son approche en matière d'égalité des sexes. Notre travail pour contribuer à l'ODD 5 du Programme 2030 visant à réaliser l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les filles et les femmes comprend des aspects organisationnels et thématiques. Une priorité constante consiste donc à organiser des activités de communication ciblées pour attirer davantage de femmes parlementaires à devenir membres. L'objectif consistant à assurer un équilibre entre les sexes parmi les membres est également lié à l'objectif du Forum qui consiste à impliquer et à renforcer la participation des femmes aux processus de paix et de sécurité, qui sont traditionnellement des domaines à prédominance masculine.

Sur le plan thématique, la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité (UNSCR 1325) et les résolutions ultérieures sont des cadres directeurs essentiels. La résolution 1325 demande instamment une participation accrue des femmes, réaffirme le rôle important des femmes dans les processus de paix et demande des mesures de protection contre la violence sexiste. Dans sa déclaration de principe sur les femmes, la paix et la sécurité, le Forum réaffirme son soutien à la résolution et attire l'attention sur le lien évident qui existe entre la violence sexiste et la prolifération des ALPC. Le lien entre la violence sexiste et la disponibilité et l'utilisation incontrôlées des ALPC est

largement reconnu, et des rapports montrent également que la présence d'une arme dans le ménage entraîne une augmentation des taux de violence domestique mortelle.

4. Revitaliser le Partenariat mondial pour le développement durable

Le Forum bénéficie d'une coopération étroite avec les organisations internationales, les gouvernements, les instituts de recherche et la société civile. Par le biais de réseaux de membres individuels, de sa présence dans des contextes nationaux, régionaux et internationaux, ainsi que par l'intermédiaire de son secrétariat, le Forum entretient un vaste réseau d'experts lui permettant de tirer parti des connaissances et des compétences en matière de politiques sur les questions les plus complexes relatives aux ALPC.

Le Forum adhère à l'idée selon laquelle une intervention efficace visant à prévenir ou à réduire la violence liée aux ALPC doit avoir un caractère global et promouvoir cette idée. La violence liée aux ALPC se manifeste dans un large éventail de comportements et dans divers contextes. Il résulte de l'interaction d'une multitude de facteurs de risque et a des conséquences profondes sur divers aspects des sociétés. Le Forum poursuit donc une approche globale impliquant de multiples parties prenantes pour la prévention et la réduction de la violence liée aux ALPC, conjointement avec les parlementaires, les gouvernements, les organisations internationales et les organisations de la société civile.

Afin de réaliser les priorités stratégiques pour la période, le Forum vise à renforcer la coopération avec les acteurs clés et à consolider les collaborations antérieures. Sur la base de cette approche, les piliers de renforcement des capacités, d'élaboration des politiques et de sensibilisation seront renforcés afin d'assurer la qualité et l'impact à long terme.

La coopération avec différents acteurs passe par des partenariats bien établis et par une coordination ad hoc. Les partenariats sont exprimés dans un mémorandum de compréhension signé avec des organisations qui jouent un rôle fondamental dans les travaux du Forum.

La coopération future donnera la priorité aux assemblées et organisations parlementaires, ainsi qu'avec les organisations de recherche et de la société civile concernées.

5. Transparence, assurance qualité et responsabilité

Le Forum adhère aux principes de transparence et de responsabilité, conformément au caractère démocratique et inclusif de l'organisation. Les principes s'appliquent tant aux aspects organisationnels et financiers internes qu'au champ thématique et au contenu. À travers ses différents canaux de communication, le Forum transmet les résultats de ses travaux à ses membres, partenaires, donateurs et au grand public à tous les niveaux et dans tous les domaines d'action géographiques. En outre, le caractère inclusif du Forum facilite le dialogue avec différents partenaires et parties prenantes, en créant

un processus solide de communication et de responsabilisation qui canalise de manière adéquate l'impact et les défis du Forum.

Sur la base de son mandat et de l'état du monde, le Forum revêt une importance politique et une base solide dans la composition mondiale de ses membres. Depuis sa fondation en 2002, l'organisation s'est développée pour englober une portée géographique et thématique plus large et des résultats essentiels, des expériences et des partenariats ont été obtenus.

La réalisation effective des objectifs du Forum repose sur une plateforme adéquate pour maximiser la durabilité des résultats. Pour renforcer davantage sa planification stratégique à long terme, son impact et sa gestion financière, le Forum a mis en place des politiques pour réglementer les pratiques et principes financiers et administratifs. Les résultats, les risques et les défis sont évalués et communiqués chaque année. Les rapports narratifs et financiers sont fournis comme stipulé dans les accords avec les donateurs. Le conseil de l'organisation a un rôle vital à jouer en tant qu'ambassadeur de l'organisation et en fournissant des orientations stratégiques au Secrétariat sur la situation thématique et financière globale, en tant qu'entité ayant la responsabilité finale de l'organisation.

Le Forum a également introduit un code de conduite - un document devant guider le comportement des membres du Forum, de son personnel, de son conseil d'administration et des autres parties prenantes qui interagissent avec le Forum afin de préserver un environnement de travail professionnel, sain et respectueux pour toutes les personnes concernées. Le code de conduite est également conforme à la législation de l'Union européenne sur le règlement général sur la protection des données afin de respecter la vie privée de toutes les parties prenantes impliquées dans nos travaux, en ne partageant que les informations déjà publiques. D'autres documents d'orientation essentiels, complémentaires au code de conduite, sont par exemple la politique anti-corruption et la politique d'approvisionnement. Les politiques sont basées sur les lois et réglementations applicables afin de suivre les principes d'utilisation efficace des ressources, de promotion de routines administratives solides et de transparence dans la gestion des ressources financières.

En conclusion, les efforts mentionnés sont donc en place pour assurer la durabilité et la redevabilité organisationnelles et thématiques.